

Nouvelles dispositions pour le DNB (Diplôme National de Brevet), 2026-2027

Histoire -Géographie

Références :

- [BO spécial n° 4 du 17 septembre 2026](#) sur la définition des épreuves du DNB
- [Idem](#), sur les exigences en matière de maîtrise de la langue
- [Sujet de référence proposé sur Éduscol](#)

1. Reconduction du calcul global :

- une moyenne sur 20 issue des résultats obtenus aux épreuves terminales comptant pour 60 % du résultat final
- la moyenne des moyennes annuelles de l'ensemble des enseignements obligatoires suivis en classe de troisième, également exprimée sur 20, comptant pour 40 % du résultat final. *Les résultats obtenus en classe de troisième dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen.*

2. Deux notations distinctes :

La moyenne annuelle est issue « des moyennes trimestrielles ou semestrielles de chacun des enseignements obligatoires en classe de troisième ». Il faut donc **deux moyennes séparées pour l'histoire-géographie et pour l'enseignement moral et civique**. *Cette distinction va être obligatoirement attendue pour la remontée Affelnet.*

3. Pour l'épreuve écrite terminale en Histoire – Géographie - EMC :

Ce qui ne change pas, ce qui est renforcé :

- les objectifs de l'épreuve ne changent pas ;
- Durée et coefficients : toujours 2 heures pour l'histoire-géographie (noté sur 40, coefficient 1,5) et pour l'EMC (noté sur 20, coefficient 0,5).
- L'énoncé précise lorsqu'il s'agit d'une réponse courte, une ou deux **phrases**), ou lorsque la réponse doit être construite et développée en précisant le nombre indicatif de **phrases** ou de lignes. Le nombre de points attribués est indiqué par exercice, pas par question.
- Une attention encore plus grande est portée à la maîtrise de la langue.

Le texte précise que « toutes les réponses du candidat sont rédigées ». La qualité de la rédaction est prise en compte dans le barème selon les quatre dimensions de la maîtrise de la langue (tableau joint) : orthographe, syntaxe, lexique, organisation du propos.

Les points clefs des épreuves

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (15 points, dont 2 attribués à la maîtrise de la langue).

L'exercice est désormais structuré en trois temps successifs : questions sur des repères chronologiques ou spatiaux, prélèvement d'informations, analyse.

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (25 points) : 18 points pour le développement construit, dont 2 pour la maîtrise de la langue et 7 points pour la seconde partie (appuyée sur un croquis, un schéma ou une frise chronologique).

Le développement construit attend au moins trente lignes pour la série générale et vingt pour la série professionnelle.

Pour l'Enseignement moral et civique : une problématique posée à partir d'une situation pratique ou une thématique qui s'appuie sur un ou deux documents avec des questions l'énoncé des questions précisent aux candidats lorsqu'il s'agit d'une réponse courte ou lorsqu'une réponse construite et développée est attendue.

Les attendus sont explicités. Le questionnement vise à vérifier deux capacités : comprendre quelles valeurs et quels principes de la République sont en jeu, puis développer un point de vue réfléchi et argumenté à partir de l'analyse.

2 points sont attribués à la maîtrise de la langue.

Les points de maîtrise de la langue seront à renseigner de manière distincte sur Santorin par les correcteurs. Par exemple, l'exercice 1, qui est sur 15 points, se décomposera en 13+2 points. Les candidats bénéficiant d'un aménagement seront repérés par une icône, comme les autres années. Pour ces candidats, les 2 points de maîtrise de la langue seront neutralisés sur l'outil. Le correcteur renseignera ainsi pour l'exercice 1 la note sur 13 et l'outil fera le calcul de conversion pour obtenir une note sur 15.

Pour la construction des sujets

La consigne pour le développement construit est bâtie autour d'un verbe d'action issu des programmes.

La consigne est complétée par : "pour vous aider, vous pourrez utiliser un ou plusieurs des mots suivants" (liste de 4 à 6 mots ou expression du programme) pour aider les élèves à rédiger une réponse plus longue. Dans les attendus de correction, il sera précisé que l'emploi de ces mots ou de ces expressions n'est pas un attendu.

Les mots ou expressions peuvent être extraits des accompagnements de programme.

Paliers descriptifs d'appréciation de la maîtrise de la langue

	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
Syntaxe/ construction des phrases	Syntaxe très défaillante : nombreuses phrases mal construites, incorrectes, incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : maladroites récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladroites syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.